

EN BREF

LES "ASSISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-COMORIENNE" ANNULÉES

Les autorités comoriennes ont décidé lundi vers 22 heures d'annuler à la surprise générale, les "assises de la coopération décentralisée franco-comorienne" qui devaient se tenir aujourd'hui et demain à Moroni. Ces « Assises de la Coopération décentralisée franco-comorienne » étaient prévues depuis de nombreux mois, coorganisées par l'Association Nationale des Maires des Comores et l'Ambassade de France en Union des Comores. Elles devaient se tenir en présence d'une délégation réunionnaise et d'élus de La Courneuve (93). La délégation mahoraise qui devait aussi y assister s'était heurtée la semaine dernière au refus des autorités comoriennes de la voir fouler le sol des Comores (voir Flash Infos d'hier). A son retour d'Arabie Saoudite samedi dernier, Azali Assoumani, le président de l'Union des Comores, a changé d'avis puisqu'il a assuré à Emmanuel Macron, son homologue français, lors d'un entretien téléphonique, que la délégation pourrait finalement participer à l'évènement. Mais le président comorien a entretemps fait volte-face. Lundi soir, il a appelé Robby Judes, l'ambassadeur de France aux Comores, pour lui signaler qu'il n'était pas favorable à la participation de la délégation mahoraise aux assises. Dans un communiqué envoyé à la presse hier soir, l'association des maires de Mayotte rappelle que "dans cet épisode, la France a montré sa solidarité pour maintenir la participation de Mayotte à l'évènement. Elle a malheureusement rencontré l'intransigeance de l'État fédéral comorien. Les conséquences en seront une fois encore supportées par l'ensemble des populations de notre Archipel. Ce gâchis nous est d'autant plus incompréhensible, qu'en octobre dernier, nous accueillions à Mayotte des élus locaux comoriens pour un congrès sur l'insularité. Au vu des récents événements, les conditions d'un rapprochement souhaitable et souhaité par de nombreux élus de Grande Comores, d'Anjouan, de Mohéli et de Mayotte doivent être réétudiées. Nous espérons que l'organisation d'un nouveau Haut Comité Paritaire (HCP), permettra le dialogue entre autorités comoriennes et françaises sur le dossier coopération franco-comorienne. Il apparaîtra alors juste et légitime que des élus locaux mahorais y participent. Ainsi, rien n'est encore terminé. De nouvelles actions pour favoriser le rapprochement entre nos peuples seront encore à mener. Pour celles-là aussi, l'AMM sera en première ligne".

190 GENDARMES DÉPLOYÉS HIER ENTRE MAJICAVO ET KAWÉNI

Hier, 190 gendarmes ont été déployés entre Majicavo et Kawéni, nous a indiqué le colonel de gendarmerie de Mayotte. Ce déploiement impressionnant s'inscrit dans un cycle d'opérations hebdomadaires ayant vocation à procéder à l'interpellation de personnes en situation irrégulière en ciblant des zones-clés sur le territoire. Mais dans le contexte de la multiple évasion de ce week-end, ce dispositif a également permis de collecter des renseignements sur les 2 évadés de la prison de Majicavo toujours activement recherchés par les forces de l'ordre. Ainsi, cette opération combinant près de 200 gendarmes, un hélicoptère, des agents de la brigade nautique ainsi que des équipes cynophiles a permis d'interpeller 20 personnes en situation irrégulière. En outre, une meute de 8 chiens a été neutralisée. La gendarmerie - qui a également indiqué

avoir procédé à la neutralisation de 10 chiens à Majicavo Dubaï la semaine dernière - renforce sa vigilance sur ce phénomène qui prend de l'ampleur, à savoir le dressage de ces animaux comme armes d'attaque.

CONSULTATION DE LA POPULATION DE MAYOTTE SUR LES DÉCHETS DANGEREUX

Le Conseil départemental de Mayotte finalise actuellement son premier Plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD). Ainsi, du 26 juin au 26 août, la population de Mayotte est appelée à donner son avis sur cette question. Les documents relatifs à ce projet sont disponibles en version papier au Conseil départemental et en version électronique sur les sites du Conseil départemental, de l'Ademe (<http://www.ademeoceanindien.fr>) à partir du 10 juillet et sur le site d'Insidens (<http://www.insidens.fr>). Le public est invité à donner son avis sur un registre mis à sa disposition au Conseil départemental (horaires d'ouverture : 7h30 - 12h et 13h - 16h) ou en ligne sur son site internet (<http://www.cg976.fr>).

ACTION DE LUTTE CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES À PASSAMAÏNTY

L'association Adedupass organise le dimanche 2 juillet une opération de lutte contre les décharges sauvages à Passamaïnty et, en particulier, « à la plus grande de Mayotte sise à Passamaïnty Mavadzani ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à cette action écologique. Ainsi, les volontaires sont attendus au rond-point du collège de Passamaïnty à 7h30. Contact : 06 39 61 96 04.

CONTRÔLE DES TAXIS EN PETITE-TERRE

La préfecture de Mayotte a indiqué dans un communiqué de presse daté de mardi 26 juin qu'une opération de contrôle de taxis s'était déroulée jeudi 22 juin en fin d'après-midi sur le boulevard des Crabes à Dzaoudzi. Sur les 70 titulaires d'une licence taxi en Petite-Terre, 41 chauffeurs ont été arrêtés et contrôlés. Lors de cette opération, plusieurs infractions ont été relevées dont certaines relatives au travail dissimulé. En outre, des chauffeurs de taxi ont été verbalisés pour des infractions au code de la route, notamment des pneus lisses, des défauts de contrôle technique, des défauts de siège pour enfant ainsi que des défauts de cartes grise.

INAUGURATION DE LA PÉPINIÈRE "JARDIN LA NURSERIE"

Initié par l'Agence Régionale de Santé Océan Indien, les Direction des Affaires Culturelles de la Réunion et de Mayotte, entourés d'un groupe de personnels hospitaliers (les commanditaires) et sous l'égide de la Fondation de France, la pépinière « JARDIN LA NURSERIE » du Centre Hospitalier de Mayotte sera inaugurée aujourd'hui, mercredi 28 juin à 14h. Ce projet culturel consiste en la création de trois pépinières (une au CHM, une autre au CHM de Saint-Denis et la dernière au CHM de Saint-Pierre) composées de plantes à vertus phytothérapeutiques et médicinales (citronnelle, cannelle, «porovi», « feliki mvungués » etc.). L'inauguration se déroulera dans la cour intérieure du Centre Hospitalier de Mayotte (bâtiements d'hospitalisation).



CITATION DU JOUR

"Le bonheur le plus doux est celui qu'on partage"

[Abbé Jacques Delille]



HORAIRES DES MARÉES

	Heures		Haut.
	h	min	m
	28	0 56	0,40
		7 00	3,30
Me	13	05	0,60
		19 21	3,40

© SHOM n° 125/2015

EN KIOSQUE TOUTE LA SEMAINE



DOSSIER NOUVEAUX DÉPUTÉS